



La formation continue concerne les salariés professionnels et les demandeurs d'emploi.

La formation continue concerne les salariés professionnels et les demandeurs d'emploi.

[illegible]

La formation continue permet d'acquérir de nouvelles compétences tout au long de sa vie professionnelle dans le cadre d'un maintien ou d'un retour à l'emploi. C'est une véritable opportunité pour les personnes déjà entrées dans la vie active.

Elle s'adresse aux personnes ayant déjà laissé derrière elles le système scolaire et qui décident de reprendre leurs études ou de suivre une formation permettant un retour à l'emploi. Elle est plus particulièrement adaptée aux salariés et aux demandeurs d'emploi.

Il existe différents modes d'accès selon le statut du candidat ainsi que ses objectifs professionnels.

*A NOTER : de nombreux établissements proposent des formations par alternance, renseignez-vous directement auprès d'eux.*